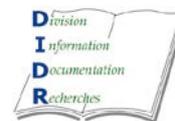


20 mars 2020



L'emploi de méthodes illégales dans l'expropriation des bâtiments détruits dans le cadre du projet gouvernemental de « Renaissance urbaine »

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. L'aménagement du Lungomare à Vlorë, porte-drapeau de la « Renaissance urbaine »	3
1.1. Un projet de modernisation de la zone côtière	3
1.2. Campagnes d'expropriations dans le cadre de l'aménagement du <i>Lungomare</i>	4
2. Violations alléguées des droits des propriétaires par le gouvernement	5
2.1. Résistances et oppositions aux campagnes d'expropriation.....	5
2.2. Condamnation de l'Albanie par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire du complexe « Jon » à Vlorë	6
Bibliographie	8

Résumé :

Informations sur les projets de rénovation urbaine du gouvernement socialiste d'Edi RAMA depuis son arrivée au pouvoir en 2013 et sur les campagnes de démolition d'immeubles illégaux et d'expropriations qui ont été menées depuis lors ; informations sur les oppositions manifestées par les propriétaires des bâtiments touchés, qui arguent d'une violation de leurs droits ; informations sur la procédure engagée auprès de la Cour européenne des droits de l'homme par les propriétaires et résidents d'un complexe immobilier de Vlorë détruit sans compensation adéquate en dépit de décisions de la justice albanaise en leur faveur et sur la condamnation de l'Etat albanais pour violation du droit des plaignants à un procès équitable et à un recours effectif.

Abstract :

Information on the projects of urban renovation of Edi RAMA socialist government since its arrival to power in 2013 and on the illegal buildings' destruction and expropriation campaigns that have been implemented since then; information on the opposition by the concerned owners that denounced a violation of their rights; information on the proceedings launched at the European Court of Human Rights by the owners and inhabitants of a real estate complex in Vlora that was destroyed with no adequate compensation despite judicial decisions in their favour and on the condemnation of the Albanian State for violations of the plaintiff's right to a fair trial and to an effective remedy.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. L'aménagement du Lungomare à Vlorë, porte-drapeau de la « Renaissance urbaine »

1.1. Un projet de modernisation de la zone côtière

Peu de temps après son arrivée au pouvoir à l'issue des élections législatives de juin 2013, le nouveau gouvernement socialiste d'Edi RAMA annonce son intention de s'attaquer au problème des constructions illégales qui parsèment le pays, en particulier sur la moitié sud de la côte, de Vlorë à Sarandë, et dans la capitale Tirana. La construction et la rénovation d'immeubles sans permis ou sur la base de permis acquis par la corruption des autorités locales, qualifiées de « fléaux » dans un article du site d'informations *MAPO* traduit par le *Courrier des Balkans*, sont en effet largement répandues, dynamisées par le laxisme des autorités et l'essor du tourisme et de ses retombées économiques¹.

Quelques mois plus tard, Edi RAMA lance un grand programme surnommé la « Renaissance urbaine » (en albanais *Rilindja urbane*), qui vise essentiellement à moderniser les infrastructures le long de la côte adriatique, afin de développer le tourisme et de donner un coup de fouet à l'économie nationale². En 2014, l'Etat débloque un fonds de 12,5 milliards de lekë (100 millions d'euros), qui doit être distribué par l'intermédiaire d'un Fonds de Développement (en albanais *Fond i Zhvillimit Rajonal*)³.

Le « porte-drapeau » de la « Renaissance urbaine » doit être l'aménagement d'un *Lungomare*, terme italien désignant une promenade sur le front de mer, dans la ville méridionale de Vlorë⁴. La première portion du chantier concerne la zone allant de Skelë à Uji i Ftohtë⁵ et débute en 2015⁶. Par la suite, de nouveaux tronçons sont annoncés, le *Lungomare* devant atteindre le village d'Orikum, dans le sud de Vlorë, en passant par la localité de Radhimë, où un projet d'aménagement d'une voie piétonne et d'une nouvelle route débute en 2018⁷.

Lorsque la première portion de la promenade est inaugurée, en 2017, le coût des travaux déjà réalisés est évalué à 15,5 millions d'euros. Deux ans plus tard, toutefois, une journaliste du Réseau de journalisme d'investigation des Balkans (en anglais *Balkan Investigative Reporting Network/BIRN*) constate que le *Lungomare* n'a toujours pas été complètement livré par les promoteurs alors que les premiers défauts de construction apparaissent déjà⁸.

L'ensemble du programme de « Renaissance urbaine », également mis en œuvre à Himarë, Sarandë ou encore Korçë, dans l'intérieur du pays, est en effet soumis à de fortes critiques. Ainsi, si Ornela LIPERI, rédactrice-en-chef de la revue économique *Monitor*, admet que certains aspects du programme ont permis la revalorisation de villes laissées à l'abandon depuis des décennies, elle souligne également qu'un grand nombre des investissements consentis par le gouvernement n'a qu'un « effet purement visuel », sans aucun aspect pratique. Pour Afrim KRASNIQI, directeur de l'Institut d'Etudes Politiques (en albanais *Instituti i Studimeve Politike*), la « Renaissance urbaine » a été entreprise dans une visée avant tout électorale, puisqu'elle permet la création d'une « clientèle politique locale » au profit du Parti socialiste⁹. En outre, quelques titres de presse, moins feutrés dans leurs critiques du programme, évoquent un « schéma masqué pour enrichir les oligarques par l'intermédiaire de projets de construction sans fin »¹⁰.

¹ RFI, 06/12/2019 [url](#) ; Le Courrier des Balkans, 18/07/2013 [url](#)

² Balkan Web, 02/02/2015 [url](#) ; Bota Sot, 09/12/2015 [url](#) ; Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

³ Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

⁴ Reporter.al, 10/10/2019 [url](#)

⁵ Panorama, 22/05/2014 [url](#)

⁶ Reporter.al, 10/10/2019 [url](#)

⁷ Agjencia Telegrafike Shqiptare, 01/09/2018 [url](#)

⁸ Reporter.al, 10/10/2019 [url](#)

⁹ Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

¹⁰ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; cf. également Zyrtare, 01/10/2019 [url](#)

En effet, de nombreuses irrégularités sont constatées de la part des entreprises chargées de l'exécution des travaux ou dans le cadre des processus d'appels d'offre¹¹. De plus, de nombreux propriétaires d'immeubles résidentiels et de commerces se plaignent des violations de leurs droits au cours des procédures d'expropriations engagées dans le cadre de la modernisation des infrastructures¹².

1.2. Campagnes d'expropriations dans le cadre de l'aménagement du Lungomare

La Loi n°8561 du 22 décembre 1999 « Sur les expropriations et l'utilisation temporaire des propriétés privées dans l'intérêt public » (en albanais *Për shpronësimit dhe marrjen në përdorim të përkohshëm të pasurisë private për interes publik*) dispose que les expropriations de propriétés privées ne peuvent être entreprises que lorsqu'il existe un intérêt public, qui peut recouvrir, entre autres, des investissements dans les domaines de l'environnement et de la santé ou la protection des infrastructures. Elles doivent être accompagnées d'une compensation financière juste et équitable¹³.

Dans le cadre du projet du *Lungomare* de Vlorë, le gouvernement annonce plusieurs campagnes de démolition des immeubles situés le long de la côte. Les immeubles construits sans autorisation sont les premiers à être détruits par l'Inspection nationale de la construction et de l'urbanisme (en albanais *Inspektoriati i Ndërtimit Urbanistik Kombëtar/INUK*), sans aucune compensation¹⁴. En 2014 et 2015, une « Task Force » est chargée par les autorités albanaises de vérifier la légalité des propriétés foncières disséminées le long de la côte. Selon son rapport final, publié en mars 2018, 50 000 hectares de terrain appartenant à l'Etat le long de la côte méridionale, situés en particulier autour de Vlorë, Dhërmi et Sarandë, ont été acquis par des propriétaires privés sans que ces derniers ne fournissent les documents exigés par la réglementation, voire en fournissant des documents falsifiés. Dans la plupart des cas, soit 40 000 hectares, le transfert avait été validé par un tribunal malgré l'absence de documentation valide¹⁵. Après la publication du rapport, le gouvernement annonce son intention de lancer des procédures de « renationalisation » des 10 000 hectares de propriété dont le transfert n'avait pas été validé par le tribunal, afin d'y mener des investissements stratégiques, notamment dans le domaine touristique¹⁶.

A partir du début 2014, le Conseil des ministres lance plusieurs vagues de dédommagements pour les propriétaires des immeubles légaux ou en cours de légalisation¹⁷, pour un coût total de plusieurs dizaines de millions d'euros¹⁸. Pour pouvoir bénéficier d'un dédommagement, les propriétaires affectés doivent présenter tous les justificatifs auprès de la Mairie de Vlorë, qui publie dans les jours suivants la liste des personnes autorisées à bénéficier d'une compensation¹⁹. Certaines sources, telles que le journal *Gazeta Telegraf*, soulignent la difficulté de prouver sa propriété en Albanie, en raison des conditions de privatisation sauvage après la chute du communisme, de l'incendie de plusieurs bureaux cadastraux lors des émeutes de 1997 ou encore de la corruption qui règne en matière d'hypothèques²⁰ ; toutefois, aucune source ne fait mention de fortes

¹¹ Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

¹² Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

¹³ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

¹⁴ Panorama, 22/05/2014 [url](#)

¹⁵ Gazeta Express, 25/03/2018 [url](#)

¹⁶ Gazeta Express, 25/03/2018 [url](#) ; In News, 03/03/2018 [url](#)

¹⁷ Panorama, 22/05/2014 [url](#) ; Balkan Web, 02/02/2015 [url](#) ; Bota Sot, 09/12/2015 [url](#) ; Ora News, 01/06/2016 [url](#) ; Scan TV, 28/02/2018 [url](#) ; Agjencia Telegrafike Shqiptare, 31/05/2018 [url](#) ; Scan TV, 03/05/2019 [url](#) ; A2 News, 04/10/2019 [url](#)

¹⁸ Reporter.al, 10/10/2019 [url](#)

¹⁹ Panorama, 22/05/2014 [url](#) ; Ora News, 01/06/2016 [url](#) ; Scan TV, 28/02/2018 [url](#) ; Agjencia Telegrafike Shqiptare, 31/05/2018 [url](#)

²⁰ Gazeta Telegraf, 18/05/2018 [url](#)

résistances aux campagnes d'expropriation pour ce motif. Elles n'en font pas moins l'objet de nombreuses critiques.

2. Violations alléguées des droits des propriétaires par le gouvernement

2.1. Résistances et oppositions aux campagnes d'expropriation

Dès les premières annonces du gouvernement, les campagnes d'expropriation font l'objet de fortes contestations, généralement en raison du montant des indemnités, considéré comme sous-évalué, de l'exclusion des programmes de dédommagement de certains propriétaires affirmant que leur immeuble est en cours de légalisation ou de violations alléguées de la législation par les autorités albanaises²¹.

Ainsi, au début de l'année 2015, les habitants du quartier de Kushtrimi à Vlorë, où une centaine de maisons doivent être détruites pour laisser la place à la nouvelle autoroute transbalkanique, organisent une marche au cours de laquelle ils protestent, munis de cercueils, contre le refus des autorités d'inclure les propriétaires de logements illégaux ou en cours de légalisation dans la campagne de dédommagement²². En avril 2016, une centaine d'habitants de Vlorë également lésés par la construction de l'autoroute transbalkanique, bloquent la route pour contester les sommes proposées par le gouvernement, trop faibles selon eux pour leur permettre de retrouver un logement²³. En octobre 2019, lors d'une opération de destruction de bâtiments à Radhimë, l'Inspection nationale de la protection du territoire (en albanais *Inspektoriat Kombëtar i Mbrojtjes së Territorit*/IKMT, qui a succédé à l'INUK) fait intervenir les Forces d'intervention rapide de la police (en albanais *Forcat e Ndërhyrjes së Shpejtë*/FNSh) afin d'empêcher les habitants, qui contestent l'opération, de gêner son bon déroulement²⁴. D'autres propriétaires d'immeubles et de commerces de Radhimë, concernés par de futures destructions, rencontrent le même mois des représentants de l'Avocat du peuple, auprès desquels ils dénoncent les faibles montants des dédommagements, évalués, selon leurs dires, à 240 lekë (2 euros) le mètre carré²⁵.

D'autres propriétaires, dont les cas individuels sont mis en avant par le site de journalisme d'investigation BIRN, affirment quant à eux avoir été expropriés par l'Etat sur la base de documents falsifiés et, parfois, malgré une décision de justice en leur faveur²⁶. En décembre 2019, le site consacre ainsi un article, repris par le site albanais *Reporter.al*, au conflit autour d'un terrain d'une valeur de plusieurs millions d'euros dans le village de Jalë (municipalité de Himarë, région de Vlorë), où un complexe touristique de luxe, la « Folie marine », est en train d'être construit par les sociétés Kempixh et Soleil & Sea. Or, en février 2019, une décision de la Cour d'appel de Vlorë avait reconnu la propriété de ce terrain à la famille de Kristo GJOKA. Ce dernier porte plainte en novembre 2019 contre les administrateurs des deux sociétés, qui ont reçu de l'Etat le statut « d'investisseurs stratégiques », et accuse notamment l'homme d'affaires Alban XHILLARI de « terroriser depuis des années les habitants du village de Vuno sous la menace des kalachnikovs ». Selon lui, le transfert de propriété et l'attribution du statut d'« investisseur stratégique » ont été obtenus grâce à des documents falsifiés, des menaces et des pots-de-vin. Les hommes d'affaires incriminés répondent par une plainte contre Kristo GJOKA et ses proches employant des arguments similaires. Des juristes en charge du dossier à l'Agence d'Etat du cadastre (en albanais *Agjencia Shtetërore e Kadastrës*/AShK), interviewés par BIRN, avouent se sentir menacés en raison de la valeur de la propriété, qui s'élève à plusieurs

²¹ Reporter.al, 10/11/2017 [url](#) ; Reporter.al, 20/12/2019 [url](#)

²² Top Channel, 01/02/2015 [url](#) ; Balkan Web, 02/02/2015 [url](#)

²³ Rilindja Demokratike, 16/04/2016 [url](#)

²⁴ Tema e Ditës, 01/10/2019 [1] [url](#)

²⁵ A2 News, 09/11/2019 [url](#)

²⁶ Reporter.al, 10/11/2017 [url](#)

millions d'euros, tandis que le directeur de l'agence, en place depuis peu, est placé sous la protection de la Garde²⁷.

Devant ces contestations, le Parti démocrate (en albanais *Partia demokratike*/PD), principal parti d'opposition, accuse le Parti socialiste (en albanais *Partia socialiste*/PS) au pouvoir d'employer des méthodes illégales et de « voler les propriétés des citoyens »²⁸. Si les critiques du PD apparaissent nettement comme une stratégie électorale, il n'en reste par moins qu'à une reprise au moins, l'Albanie est condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour violation de la Convention du même nom dans le cadre d'une expropriation à Vlorë²⁹.

2.2. Condamnation de l'Albanie par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire du complexe « Jon » à Vlorë

Le 11 janvier 2018, la CEDH condamne l'Etat albanais au paiement d'une somme de 13 millions d'euros aux propriétaires d'un complexe immobilier situé dans la zone d'Uji i Ftohtë, à Vlorë, détruit par l'INUK en décembre 2013³⁰.

L'immeuble de cinq étages, construit sur un terrain acheté en 2009 par Xhuvë SHARXHI et Xhafer ISUFI, beau-père du chef du PD Lulzim BASHA³¹, est enregistré auprès du Bureau de l'enregistrement des biens immobiliers (en albanais *Zyra e Regjistrimit të Pasurive të Paluajtshme*/ZRPP) de Vlorë le 27 décembre 2012³². Selon les conclusions de la CEDH, toutes les transactions autour du complexe, baptisé « Jon » (« Mer ionienne »), respectent la législation : achat du terrain en 2009, obtention d'une autorisation de construction auprès du Conseil de régulation du territoire (en albanais *Këshilli i Rregullimit të Territorit*/KRrT) de la Mairie de Vlorë en 2010, enregistrement auprès du ZRPP³³.

Le 8 octobre 2013, le Conseil national de planification du territoire (en albanais *Këshilli Kombëtar për Planifikim e Territorit*/KKT), dirigé par le Premier ministre Edi RAMA, décide de mesures urgentes contre les constructions illégales le long de la côte, dans le cadre de l'aménagement du *Lungomare*³⁴. A la fin du mois, l'INUK (futur IKMT) demande le soutien de la police dans le cadre d'une opération de démolition de plusieurs constructions illégales le long de la côte qui doit être menée dans les jours suivants³⁵. Quelques jours plus tard, l'INUK, sa branche de Vlorë et des agents de la Police d'Etat, armés, encerclent le complexe « Jon » sans notification préalable et en bloquent l'entrée à l'aide d'un ruban jaune marqué « Scène de crime – ne pas passer ». Les habitants, qui ne sont pas autorisés à aller chercher leurs affaires dans leurs logements, ne sont informés de la situation que par téléphone, lorsque les agents de sécurité de l'immeuble les appellent, ou par les médias. Selon les informations officielles, l'opération vise à « inspecter le permis de construire, la documentation pertinente et si le permis de construire avait été appliqué en conformité avec la loi »³⁶.

A une date non-spécifiée, selon la CEDH, l'INUK affirme dans un rapport avoir constaté des irrégularités dans le processus de délivrance du permis de construire et de la construction elle-même³⁷. Les autorités déclarent alors le bâtiment illégal³⁸. Le 4 novembre 2013, plusieurs résidents de l'immeuble déposent une requête auprès du Tribunal administratif de Vlorë, arguant que la construction du bâtiment s'est faite en conformité avec la

²⁷ Reporter.al, 24/12/2019 [url](#)

²⁸ Rilindja Demokratike, 16/04/2016 [url](#) ; Balkan Web, 21/06/2016 [url](#)

²⁹ MAPO, 12/01/2018 [url](#) ; Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³⁰ MAPO, 12/01/2018 [url](#) ; Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³¹ MAPO, 12/01/2018 [url](#)

³² Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³³ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#) ; MAPO, 12/01/2018 [url](#)

³⁴ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³⁵ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³⁶ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#) ; Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; MAPO, 12/01/2018 [url](#)

³⁷ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

³⁸ Exit News, 17/01/2018 [url](#)

législation en vigueur et que la décision des autorités est arbitraire et viole les droits des propriétaires. Le 7 novembre 2013, le tribunal exige la suspension de l'ordre de démolition de l'immeuble le temps de l'examen des documents présentés par les requérants³⁹.

Malgré cette décision judiciaire et les appels à respecter les droits des propriétaires lancés par l'Avocat du peuple, saisi par une résidente de l'immeuble, le complexe « Jon » est détruit à l'explosif entre le 4 et le 8 décembre 2013⁴⁰. Le 28 janvier 2014, le tribunal de Vlorë condamne l'opération, qu'elle considère comme arbitraire et en violation flagrante de la Constitution et de la législation albanaises⁴¹ : « L'INUK, d'une manière abusive et sans la moindre décision administrative pour justifier de ses actions illégales, a entrepris des actions arbitraires afin de détruire un bien acquis en conformité avec la loi. [...] L'opération de démolition de la construction a été autorisée sans analyse détaillée de la légalité des actions et sans évaluation de la situation par un tribunal indépendant et est donc d'une illégalité extrême »⁴². Le 6 mai 2016, la Cour administrative d'appel confirme la décision du tribunal⁴³.

En parallèle, les propriétaires, auxquels le Conseil des ministres alloue un dédommagement global de 462 919 230 lekë (soit 3,4 millions d'euros)⁴⁴, engagent une autre procédure auprès du tribunal afin de contester l'évaluation du prix de leur propriété et le montant qui leur est accordé. En mars 2014, le tribunal, sur la base d'un rapport rédigé par des experts, réévalue le dédommagement devant être attribué aux propriétaires à 1,5 milliards de lekë (soit 11,6 millions d'euros)⁴⁵. Le 9 avril 2014, ignorant la décision du tribunal, le Conseil des ministres amende sa décision précédente et décide d'une enveloppe d'un total de 441 millions de lekë (3,1 millions d'euros) ; le gouvernement, quant à lui, fait appel de la décision auprès de la Cour suprême, laquelle prend la décision, en janvier 2015, de suspendre le versement des dédommagements. Le 12 avril 2017, le ministère des Finances approuve le déblocage d'un fonds de 462 millions de lekë (soit 3,4 millions d'euros), mais aucun versement n'est effectué⁴⁶.

Le 19 février 2016, les habitants de l'immeuble saisissent la CEDH. Ils invoquent une violation par l'Etat albanais des articles 6.1 (droit à un procès équitable), 8 (droit au respect de son domicile) et 13 (droit à un recours effectif) de la Convention, ainsi que de l'article 1 du premier protocole additionnel à la Convention (protection de la propriété)⁴⁷. L'audience publique a lieu à Strasbourg le 23 mai 2017. Le 11 janvier 2018, la Cour conclut à la violation des articles 6.1 et 13 de la Convention par l'Etat albanais en raison du peu de cas que ce dernier a fait des décisions judiciaires en faveur des plaignants et le condamne au versement d'un dédommagement de 13 millions d'euros aux propriétaires⁴⁸.

³⁹ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴⁰ MAPO, 12/01/2018 [url](#) ; Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴¹ Exit News, 17/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴² Cité dans Exit News, 17/01/2018 [url](#)

⁴³ Exit News, 17/01/2018 [url](#)

⁴⁴ MAPO, 12/01/2018 [url](#) ; Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴⁵ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#) ; MAPO, 12/01/2018 [url](#)

⁴⁶ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴⁷ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

⁴⁸ Cour européenne des droits de l'homme, 11/01/2018 [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en mars 2020

Organisation intergouvernementale

Cour européenne des droits de l'homme, « Case of Sharxhi and Others v. Albania (Application no. 10613/16). Judgment », 11/01/2018

https://laweuro.com/?p=9490#_Toc498016746

Médias

Lapsi, « Skandali i kadastrës Vlorë/ Lufta e çmendur për pronësinë e 'Folie Marine' », 24/12/2019

<https://lapsi.al/2019/12/24/skandali-i-kadastres-vlore-lufta-e-cmendur-per-pronesine-e-folie-marine/>

Reporter.al, « Lufta e çmendur për pronësinë e 'Folie Marine' », 24/12/2019

<https://www.reporter.al/lufta-e-cmendur-per-pronesine-e-folie-marine/>

Reporter.al, « Qeveria shpenzoi mbi 360 milionë euro për Rilindjen Urbane », 20/12/2019

https://www.reporter.al/qeveria-shpenzoi-mbi-360-milione-euro-per-rilindjen-urbane/?fbclid=IwAR01ITV3a6XCTehWEkTxRBxYnsFjX0TnlzMzbG7oa8Ba88QuwjLh38I18_0

RFI, « Séisme en Albanie: la corruption dans les constructions pointée du doigt », 06/12/2019

<http://www.rfi.fr/fr/europe/20191206-seisme-albanie-corruption-constructions-pointee-doigt>

A2 News, « Projekti "Lungomare 2"/ Prishjet në bregdet, banorët e Radhimës vijnë qëndresën », 09/11/2019

<https://a2news.com/2019/11/09/projekti-lungomare-2-prishjet-ne-bregdet-banoret-e-radhimes-vijojne-qendresen/>

Reporter.al, « Lungomare, projekti flamur i 'Rilindjes Urbane', me dëme dhe defekte », 10/10/2019

<https://www.reporter.al/lungomare-projekti-flamur-i-rilindjes-urbane-me-deme-dhe-defekte/>

A2 News, « Vlorë, prezantohet projekti "Lungomare 2", Leli: Objektet e prishura, të gjitha pa leje », 04/10/2019

<https://a2news.com/2019/10/04/vlore-prezantohet-projekti-lungomare-2-leli-objektet-e-prishura-te-gjitha-pa-leje/>

Zyrtare, « Sulmet ndaj Metës, Nikoll Lesi zbulon mega-skandalin miliarda euro... », 01/10/2019

<https://zyrtare.net/2019/10/sulmet-ndaj-metes-nikoll-lesi-zbulon-mega-skandalin-miliarda-euro/>

Tema e Ditës, « Behet gati Agjencia e Shpronësimeve, çmimi do negociohet me pronarët », 01/10/2019 [2]

<http://temaedites.al/2019/10/beh-et-gati-agjencia-e-shpronese-me-çmimi-do-negociohet-me-pronaret/>

Tema e Ditës, « IKMT nis sërish aksionin në Radhimë, FNSH rrethon zonën », 01/10/2019
[1]

<http://temaedites.al/2019/10/ikmt-nis-serish-aksionin-ne-radhime-fnsh-rrethon-zonen/>

Scan TV, « Këshilli i Ministrave, miraton shpronësimin e disa pronave private në Durrës, Vlorë dhe Elbasan », 03/05/2019

<http://www.scan-tv.com/keshilli-i-ministrave-miraton-shpronosimin-e-disa-pronave-private-ne-durres-vlore-dhe-elbasan/>

Agjencia Telegrafike Shqiptare, « Investimet që transformojnë jugun, lungomare edhe në Radhimë », 01/09/2018

<http://ata.gov.al/2018/09/01/investimet-qe-transformojne-jugun-lungomare-edhe-ne-radhime/>

TPZ.al, « Lungomare në Vlorë ka përfunduar, por "thith" edhe 2 milionë euro », 05/07/2018

<https://www.tpz.al/2018/07/05/lungomare-ne-vlore-ka-perfunduar-por-thith-edhe-2-milione-euro/>

Agjencia Telegrafike Shqiptare, « Qeveria shpronëson pronarët në rrugën e Pyllit të Sodës në Vlorë », 31/05/2018

<https://ata.gov.al/2018/05/31/qeveria-shpronoson-pronaret-ne-rrugen-e-pyllit-te-sodes-ne-vlore/>

Gazeta Telegraf, « Kadastrat e djegura në 1997 dhe ligji 7501, Vlora, Fieri dhe Gjirokastra "shpronësohen" », 18/05/2018

<https://telegraf.al/aktualitet/kadastrat-e-djegura-ne-1997-dhe-ligji-7501-vlora-fieri-dhe-gjirokastra-shpronosohen/>

Gazeta Express, « Zhvatja e bregdetit shqiptar, 40 mijë ha toka të vjedhura u "blinduan" me vendime gjyqate! », 25/03/2018

<https://www.gazetaexpress.com/lajme-nga-shqipëria-zhvatja-e-bregdetit-shqiptar-40-mije-ha-toka-te-vjedhura-u-blinduan-me-vendime-gjyqate-516166/>

In News, « Pronat në bregdet, Lame: Mish mash e abuzime, së shpejti një skemë e re », 03/03/2018

<https://www.intv.al/pronat-ne-bregdet-lame-mish-mash-e-abuzime-se-shpejt-nje-skeme-e-re-51900>

Scan TV, « Qeveria, 76.8 milion lekë për shpronësime trojesh e ndërtesash në Vlorë! », 28/02/2018

<http://www.scan-tv.com/qeveria-76-8-millon-leke-per-shpronosime-trojesh-e-ndertesash-ne-vlore/>

Exit News, « Edi Rama sfidon Gjykatën e Strasburgut », 17/01/2018

<https://exit.al/2018/01/gjednje/>

MAPO, « Fatura 13 mln euro: Historia e pallatit që trazoi politikën dhe drejtësinë », 12/01/2018

<https://gazetamapo.al/fatura-13-mln-euro-historia-e-pallatit-qe-trazoi-politiken-dhe-drejtesine/>

Reporter.al, « Investimet 'strategjike' në turizëm ngrihen mbi prona të kontestuara », 10/11/2017

<https://www.reporter.al/investimet-strategjike-ne-turizem-ngrihen-mbi-prona-te-kontestuara/>

Balkan Web, « Salianji në Vlorë: PD do kompensojë qytetarët që humbin pronat nga fadromat e paligjshme të Ramës », 21/06/2016

<https://www.balkanweb.com/salianji-ne-vlore-pd-do-kompensoje-qytetaret-qe-humbin-pronat-nga-fadromat-e-paligjshme-te-rames/>

Ora News, « Projekti i vijës bregdetare në Vlorë, miratohet shuma e shpronësimeve për banorët », 01/06/2016

<https://www.oranews.tv/index.php/article/projekti-i-vijes-bregdetare-ne-vlore-miratohet-shuma-e-shpronimesimeve-per-banoret>

Rilindja Demokratike, « Revolta qytetare për prishjet masive të banesave në Vlorë », 16/04/2016

<https://www.rd.al/2016/04/revolta-qytetare-per-prishjet-masive-te-banesave-ne-vlore/>

Bota Sot, « Qeveria miraton shpronësimet në Sarandë, Himarë, Vlorë », 09/12/2015

<https://www.botasot.info/shqiperia/489221/qeveria-miraton-shpronimesimet-ne-sarande-himare-vlore/>

Balkan Web, « Qeveria: 5.1 milionë USD për shpronësimet në Vlorë, fondi i qirasë – 200 mijë USD », 02/02/2015

<https://www.balkanweb.com/qeveria-5-1-milione-usd-per-shpronimesimet-ne-vlore-fondi-i-qirase-200-mije-usd/>

Top Channel, « Vlorë, protesta me arkivol kundër rrugës », 01/02/2015

<http://top-channel.tv/2015/02/01/vlore-protesta-me-arkivol-kunder-rruges/>

Panorama, « Lungomare në Vlorë, qeveria shpronëson trojet e godinat », 22/05/2014

<http://www.panorama.com.al/lungomare-ne-vlore-qeveria-shproneson-trojet-e-godinat/>

Le Courrier des Balkans, « Albanie : le fléau des constructions illégales », 18/07/2013

<https://www.courrierdesbalkans.fr/albanie-le-fleau-des-constructions-illegales>
